1.6.15 Aux armées affecté 88e RI 7e Cie 249 ES

5.7.15 Amb. 1/16 18e corps.

4.8.15 Hôp. Evacué 2e à Galons s/Vienne

31.8.15 Hôp. cent. en convois.

2.9.15 Hôp. cent. St André de Cubzac

7.2.16 Cong. 7 jours.

9.2.16 Au dépôt.

23.7.16 Aux armées venu en renf 88 RI 6

21.9.16 Parti sur le bord[illegible] de la IVe armée

[illegible]

[illegible] Chef du Service de l'Inscription Maritime Chargé du Bureau Militaire Local, à Monsieur le Commandant du 88ème Reg. d'Inf.

[illegible] 15 à 20 francs des primes supplémentaires de démobilisation revenant à [illegible] matricule 1797 je vous prie de me retourner le présent questionnaire [illegible].

SERVICE DONNANT DROIT A 20 FRANCS			OBSERVATIONS
	A l'hôpital zône des armées	En convalescence au titre des armées	
	du	du	
	au	au	
	du	du	
	au	au	
	du	du	
	au	au	
	du	du	
	au	au	

[illegible] Saint-Pierre, le 26 mars 1920.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime,
Chargé du Bureau Militaire local,

[illegible]

[illegible] 62e Régiment d'Infanterie ★ Le Colonel Commandant

[illegible]

60
60
0 80

…e Chef du Service de l'Inscription Maritime Chargé du …ureau Militaire Local, à Monsieur le Commandant au 88ème Reg. d'Inf.

… permettre d'établir le rappel de 15 à 20 francs des primes supplémentaires de démobilisation revenant à M. Lavaron Pierre classe 1894 matricule 1797 je vous prie de me retourner **le présent questionnaire** après avoir répondu aussi exactement que possible.

DÉSIGNATION des régiments ou bâtiments successifs.	SERVICE DONNANT DROIT A 20 FRANCS			OBSERVATIONS
	Au front.	A l'hôpital zône des armées.	En convalescence au titre des armées	
142 R.I.T. 6 août 14	du au	du au	du au	
88e R.I.T. 2 juin 15	du au	du au	du au	
18 Section de C.O.A. 13 Janvier 19	du au	du au	du au	
	du au	du au	du au	
(déclaration de l'intéressé)				

A Saint-Pierre, le 26 mars 1920.

Le Chef du Service de l'Inscription Maritime,

Chargé du Bureau Militaire local,

[signature]

ILES St-PIERRE et MIQUELON
Inscription Maritime